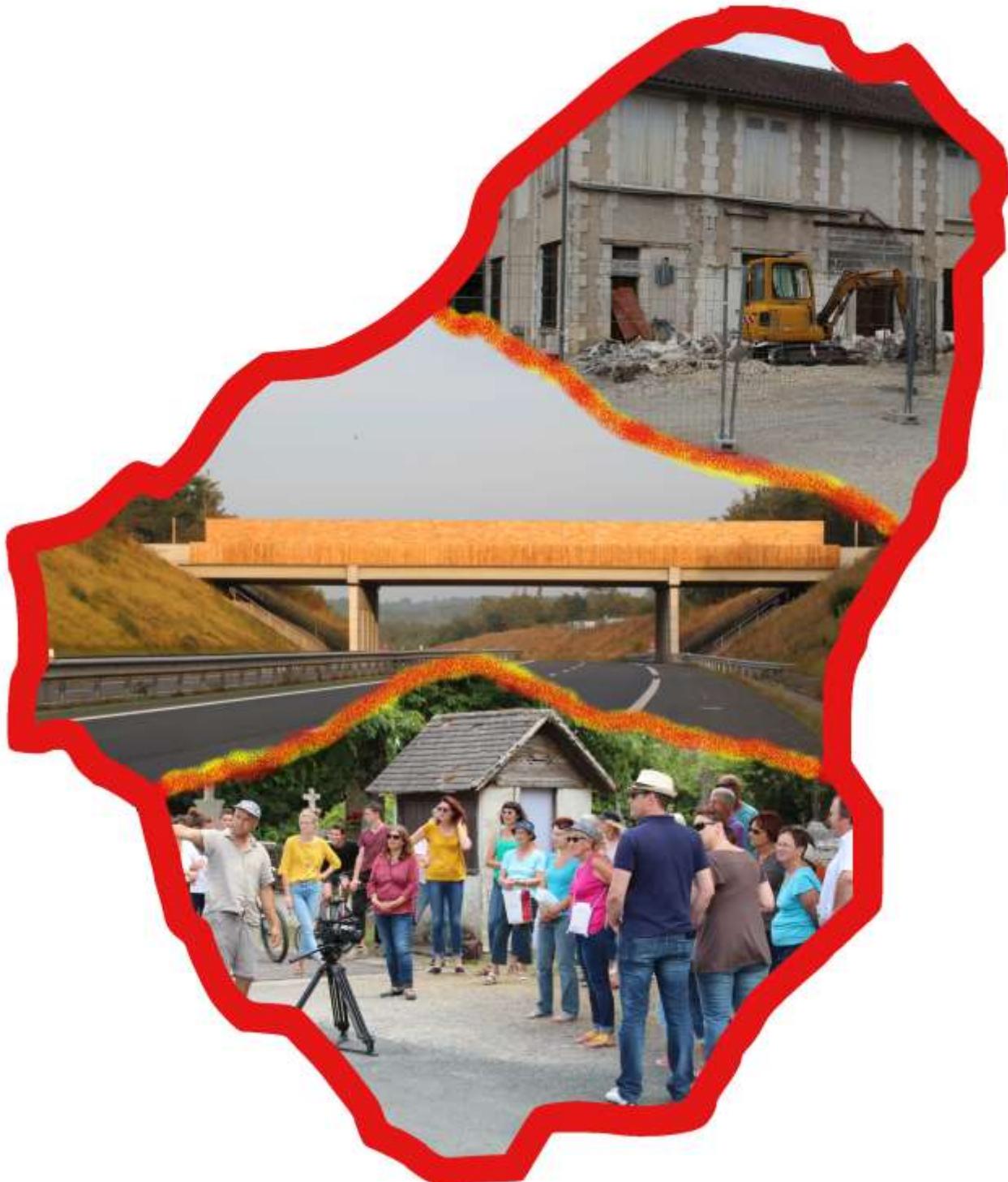


# LIMEYRAT



BULLETIN MUNICIPAL  
**Août 2017**

Numéro 54

# Sommaire

Le mot du maire .....	3	Informations diverses : .....	13, 14, 15
Réunions du conseil municipal .....	4 à 9	Informations administratives et pratiques .....	16
Commission culture et spectacles .....	9	<u>La parole aux associations :</u>	
Repas des aînés .....	10, 11	Amicale Laïque .....	17
Bibliothèque municipale .....	13	Amicale de Chasse .....	17
Notre village fait son cinéma .....	13	F.C. Thenon Limeyrat Fossemagne .....	18
Concerts de l'été .....	13	Comité des fêtes .....	18, 19

## Photos à la Une :

**Démolition à la salle des fêtes, l'écopont aux Grands Genévriers,**

**Limeyrat fait son cinéma**

## Quatrième de couverture :

**L'affiche de la fête patronale des 2 et 3 septembre**

# Informations

## MAIRIE

### Horaires d'ouverture de la mairie au public :

- Mardi : 13 heures 30 - 18 heures
- Jeudi : 9 heures - midi / 13 heures 30 - 17 heures
- Vendredi : 13 heures 30 - 17 heures
- Samedi : 10 heures - midi

### Permanences du Maire à la mairie :

- Le mardi, de 16 heures 30 à 18 heures
- Le jeudi, de 16 heures à 17 heures
- Le samedi, de 10 heures à midi

Merci de prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

## AGENCE POSTALE

### Horaires d'ouverture de l'agence au public :

Du lundi au samedi : 9 heures - midi

Départ du courrier à 9 heures 30. Pas de départ le samedi à Limeyrat ; départ de Thenon avant midi

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Située dans les locaux attenant à l'agence postale, elle est ouverte le mardi de 16 heures à 18 heures et le samedi de 10 heures à midi.

Tél 05 53 04 05 07

Responsable : Josiane Ballesta

## **Quelques dates d'un seul coup d'œil :**

**2 & 3 septembre** : fête patronale

**4 septembre** : rentrée scolaire des enfants

**11 septembre** : ouverture générale de la chasse

**4 octobre** : reprise des cours de gym

**6 novembre à 18 h** : réunion publique de présentation d'une étude faite sur les batraciens

Les responsables du journal vous souhaitent une bonne lecture. Ils vous prient de bien vouloir les excuser de toute erreur ou omission qu'ils auraient pu commettre. Toutes remarques ou suggestions seront les bienvenues. Merci !

Les textes des associations sont écrits sous la responsabilité de leurs auteurs.

*Claude Sautier : ☎ 05 53 04 44 89, Marie Eugénie Pesquier : ☎ 05 53 54 69 64,*

*Hélène Patris : ☎ 05 53 13 50 73, Annie Moulinier : ☎ 05 53 05 11 53*

## Mémento

**Mairie** : Tél. 05 53 04 40 82 / Fax 05 53 04 44 38

Email : accueil@mairie-limeyrat.fr / Site internet : <http://www.limeyrat.net>

**Agence postale** : Tél / Fax : 05 53 04 44 50

**École** : Tél / Fax : 05 53 04 40 89 / **Garderie / cantine** : 05 53 04 07 78

**Salle des fêtes** : (urgences) : 05 53 53 57 90

# Éditorial : le mot du maire



Chers concitoyens, chers amis,



Les élections nationales du printemps 2017 ont bouleversé le paysage politique de notre pays.

En effet, tout d'abord le Président de la République élu était quasiment inconnu de la plupart des Français 2 ans auparavant. Son succès, après une campagne basée sur le renouvellement des méthodes et des personnes, a été rendu possible par l'effondrement du parti au pouvoir dont le président sortant n'a pas pu se représenter en raison d'une popularité historique. Il a été aussi grandement facilité par l'échec du candidat du principal parti d'opposition, poursuivi par la justice pour des agissements douteux. Enfin, l'élection au deuxième tour s'est faite essentiellement sur le rejet par les électeurs de la candidate d'extrême droite.

Les élections législatives qui ont suivi ont vu la victoire d'une large majorité de députés du parti fondé par le président depuis moins d'un an. Une situation inédite avec l'arrivée au Parlement de très nombreux élus jusqu'alors inconnus du monde politique.

Beaucoup de nos concitoyens ont placé de l'espoir dans cette élection tant il est vrai que les différents gouvernements précédents ont été frappés par des cas de corruption des élus et ont - il faut bien le reconnaître - échoué à résoudre les problèmes majeurs des Français dont le taux de chômage reste un sujet de grande préoccupation.

Néanmoins, il semble que la ferveur soit déjà retombée, sans doute à cause de promesses qui s'avèrent difficiles à tenir, d'une loi de moralisation de la vie publique partiellement avortée, de mesures fiscales qui pénalisent les citoyens les moins aisés, et aussi certainement de débats particulièrement brouillons et confus à l'assemblée nationale.

En ce qui nous concerne, nous composerons avec ce nouveau gouvernement comme avec tous les précédents mais les collectivités territoriales s'inquiètent de la poursuite des restrictions budgétaires malgré les promesses de campagne. La réserve parlementaire qui permettait aux députés et sénateurs de donner un complément de subvention aux communes ou associations a été supprimée : elle pouvait être critiquée pour son manque de transparence (même si bon nombre d'élus étaient très clairs sur son utilisation) mais elle donnait souvent un « coup de pouce » aux projets (la salle des fêtes de Limeyrat bénéficiera de 10 000 € de la part de Germinal Peiro). Où ira désormais cet argent ? Le non renouvellement des contrats aidés pourrait aussi mettre en difficulté beaucoup de communes ou d'associations qui y avaient recours. Certes ces emplois ne sont pas toujours de vrais métiers mais ils évitent souvent le chômage à des personnes en difficulté tout en permettant aux employeurs de maintenir des services locaux. Il est tôt pour juger de l'efficacité du nouveau gouvernement et de ses élus et je veux croire qu'il sera possible d'infléchir certains projets qui n'iraient pas dans l'intérêt du plus grand nombre.

A Limeyrat, le chantier de la salle des fêtes est parti. La dernière péripétie fut la mauvaise surprise à l'ouverture des plis de constater que le montant des offres des entreprises était nettement supérieur à ce que nous escomptions. Nous avons donc essayé de rogner sur certains postes pour faire baisser un peu la facture mais il n'était pas question de repartir à zéro. En effet, l'attente pour ce projet n'a que trop duré mais surtout il ne nous aurait pas été possible aujourd'hui de retrouver le taux de subventionnement obtenu il y a trois ans de la part de l'Etat, du Député et du Département.

C'est donc parti et nous devrions pouvoir investir le nouveau bâtiment à l'été 2018.

Je termine en vous invitant à la fête patronale qui se prépare et dont l'affiche est, une nouvelle fois, très prometteuse.

Claude Sautier

**Des sigles à déchiffrer dans ce bulletin :** Voici quelques traductions pour s'y retrouver

**Ad'Ap :** Agenda d'Accessibilité Programmée  
**ADMIR :** Aide à Domicile en Milieu Rural  
**ATSEM :** Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles  
**CdC :** Communauté de Communes  
**CLECT :** Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées  
**SDE24 :** Syndicat Départemental d'Energies de Dordogne

**SIVS :** Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire  
**SIAEP :** Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable  
**SMD3 :** Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne  
**TAP :** Temps d'Activités Périscolaires  
**TEOM :** Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.  
**ZAE :** Zone d'Activités Economiques

## RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Les dates, les points essentiels de l'ordre du jour

**23 MARS 2017**

#### Compte rendu de réunions extérieures :

##### Conseil d'école :

Présentation et validation du projet d'école pour les 4 années à venir de 2016 à 2020.  
Présentation des effectifs :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
2016	1	10	12	9	12	17	16	13	11	101
2017										
Rentrée	?	7	10	12	9	12	17	16	13	96
2017										

Présentation des projets pédagogiques 2016-2017: prévention routière, carnaval, école et cinéma : expos à Limeyrat, projections de films, sortie de fin d'année le 2 juin au Jardin de Colette en Corrèze.

##### Conseil communautaire :

- Rapport sur les orientations budgétaires, création d'un budget annexe pour la ZAE des Fauries à Terrasson.
- Collaboration des communes pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : association directe des communes, collaboration au travers de 3 commissions (habitat, économie, patrimoine).
- Structuration touristique, en collaboration avec CDC Vallée de l'Homme : équipement de 100 professionnels du tourisme pour bénéficier du réseau de wifi territorial. Coût : 5 200 € pour les 2 CDC après subvention de 35% par la Région.
- Site internet de l'office de tourisme : fusion des 3 sites des anciens offices. Coût pour la CDC : 8 125 € après subvention de 35% de la région.
- Désignation de membres pour la Commission Intercommunale des Impôts Directs pour les locaux commerciaux : chaque commune doit proposer au moins une personne sur le même principe que la commission communale : Catherine Van

Hulst se propose en tant que Commissaire Inter-communal des Impôts Directs.

##### Réunion ADMR :

- Audit interne pour renouvellement d'autorisation 2016.
- Nécessité de recrutement d'une secrétaire à mi-temps à Thenon, Madame Bruneteau ayant été nommée responsable de secteur (regroupant Thenon, Rouffignac et Meyrals).
- Activité : résultats corrects
- Trésorerie : + 5 395 €
- Présentation du projet de la Croix Rouge de création d'une Halte Répit Alzeihmer pour patients en début de pathologie (1 bénévole pour 1 patient) : début le 15 mai.

##### Réunion du SIAEP :

Le contrat d'affermage concédé à la société Véolia est arrivé à échéance. Un nouvel appel d'offres a été lancé. Quatre entreprises ont répondu : Véolia, Lyonnaise des Eaux, La saur et Agur. Après proposition de la commission d'appel d'offres, c'est l'entreprise Agur qui a été retenue.

##### Révision des bornes à incendie avec les pompiers :

Les contrôles sont satisfaisants mais les débits sont faibles.

##### Ordre du jour :

##### Projet salle des fêtes :

- Calendrier des travaux : après plusieurs échanges avec l'architecte et le retour des observations de la commission de sécurité, le calendrier est fixé comme suit :
  - \* Consultation des entreprises : du lundi 20 Mars au jeudi 13 Avril 2017.
  - \* Date de remise des offres : jeudi 13 Avril 2017 à 12h00.
  - \* Ouverture des plis : mardi 18 Avril.

- \* Analyse des offres : du mardi 18 Avril au vendredi 28 Avril 2017
- \* Choix / Notification des entreprises : le vendredi 28 Avril 2017
- \* Ordre de Service de démarrage des travaux : Mercredi 03 Mai 2017.

- Désignation d'une commission de suivi des travaux :

Membres désignés : Marie-Eugénie Pesquier, Didier Constant, Jean-Paul Chiorozas, Christine Gaillard, René Gaillard, Annie Moulinier, Hélène Patris

- Convocation de la commission d'appels d'offres :

Mardi 18 Avril à 14 heures. Membres : Titulaires : Claude Sautier, René Gaillard, Annie Moulinier - Suppléants : Didier Constant, Marie-Eugénie Pesquier, Jean-Paul Chiorozas

- Programmation du déménagement du mobilier de la Salle des Fêtes :

\* Il est proposé à l'Amicale de Chasse d'organiser leur repas annuel le 30 Avril (au lieu du 1<sup>er</sup> mai habituellement)

\* La vaisselle et les équipements seront débarassés dès le 1<sup>er</sup> mai. Un maximum serait stocké dans le local de stockage de salle polyvalente.

\* Tout l'équipement de la salle des fêtes (équipement cuisine, vaisselle, tables et chaises) sera stocké pour partie dans la réserve de la salle polyvalente, le reste dans un autre local à trouver.

- Réflexion sur l'aménagement de la salle polyvalente :

Ce sera la seule salle disponible pour toutes les manifestations. Il convient de l'équiper un peu mais de laisser suffisamment de place libre. Elle s'avèrera par contre trop petite pour certains évènements organisés par les associations. Quelle(s) solution(s) pour ces circonstances ?

Envisager l'achat d'un abri (métallique ou barnum) à prévoir au budget primitif ou louer une structure pour chaque évènement.

**Vote du Compte Administratif 2016 :**

Le résultat d'exploitation se traduit comme suit : Résultat reporté d'investissement : -203 204,89 Déficit cumulé d'investissement : 104 180,94 Excédent cumulé de fonctionnement : 97 917,56

Exercice 2016	Investissement	Fonctionnement
Recettes	341 249,24	497 192,27
Dépenses	242 225,29	456 348,87
Bilan	99 023,95	40 843,40

**Réflexion sur les travaux d'accessibilité à mettre en œuvre :**

Il convient de poursuivre les engagements pris dans le cadre de l'agenda Ad'AP. Il convient aussi de s'adapter aux projets engagés (aménagement du bourg) et tenir compte de l'aide du Conseil Départemental d'un montant de 10 000 € pour une dépense de 25 000 € minimum . Quels travaux et quelle dépense, donc, inscrire au budget cette année ? La poursuite des aménagements extérieurs et intérieurs dans l'ensemble du bâtiment de la mairie va être programmée.

**Préparation du budget 2017 :**

- Prise en compte des restes à réaliser d'investissement : dépenses 312 886,00 € / recettes 412 724,50 € / solde 99 838,50 €
- Besoin de financement de l'investissement : 4 342,44 €
- Résultats de fonctionnement à affecter : de l'exercice 40 843,40 € + antérieur 57 074,16 € = 97 917,56 €
- Projets d'investissement : voirie, peinture routière (des devis ont été établis), travaux d'accessibilité, + restes à réaliser (travaux salle des fêtes, études d'aménagement du bourg)

**Conventions avec le SDE24 :**

- Groupement d'achat d'énergie : la convention signée précédemment est arrivée à échéance. Rappel : l'adhésion à ce groupement avait permis une économie d'environ 12% sur les différentes factures d'électricité dans notre commune. Elle est reconduite.

- Proposition d'adhésion au service énergies du SDE dans le cadre de la transition énergétique :

La communauté de communes a adhéré à ce service. Cela donne la possibilité aux communes d'en bénéficier en adhérant elles-mêmes (sans participation financière). Proposition acceptée.

**Questions diverses :**

Proposition d'une réunion avec les associations : Réflexion sur les derniers détails aménagements à prévoir à la salle des fêtes.

Réflexion sur les solutions possibles pour « compenser » au mieux l'indisponibilité de la salle des fêtes.

Décision budgétaire : inscription des sommes nécessaires au règlement des factures du relevé topographique (4 500 €) et du projet d'aménagement du bourg (4 032 €)

Autres :

- Proposition d'une formation de cantinières sur le

# RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

secteur : la commune de Ladornac a fait une demande de formation pour son personnel (menus, approvisionnement local...). Elle sollicite les communes du secteur qui seraient intéressées pour permettre, si le nombre est suffisant d'obtenir une session organisée par le Centre de gestion. Le conseil municipal est favorable pour inscrire son personnel.

- Formation de bénévoles pour la bibliothèque : la Bibliothèque Départementale de Prêt exige, pour maintenir son offre de prêt aux bibliothèques municipales, qu'un certain nombre de personnes se forment pour l'archivage des ouvrages et l'accueil du public. Didier et Josiane Ballesta, Rosine Constant et Dominique Durand participent bénévolement à ces séances de formation.

- Modifications à demander sur le guide de l'office de tourisme : sur le dernier guide paru, plusieurs informations manquent concernant notre commune. Il convient d'en faire une liste pour mettre à jour la future édition : Annie Moulinier se propose pour cette tâche. Mentions manquantes sur l'église, le dolmen, le bar-restaurant, les manifestations fixes (rando mobs, printemps des poètes, fête)

## 13 AVRIL 2017

### Compte rendu de réunions extérieures :

#### Présentation de la plateforme internet AGRI-LOCAL:

Plateforme informatique mise en place par le Conseil départemental permettant de mettre en relation des fournisseurs locaux et des gestionnaires de restauration collective dans le respect du code des marchés publics.

#### Réunion « Ordures Ménagères » de la CDC :

Présentation des évaluations sur le coût de la collecte des OM pour la préparation du budget 2017 : en raison notamment du coût de la reconstruction de la déchetterie de Thenon et de l'exonération de TEOM de certaines entreprises, le taux moyen devrait être légèrement supérieur à ce qui avait été annoncé et se situer autour de 12,70 % sur la valeur locative du foncier bâti. Cette taxe, perçue par la Communauté de Communes apparaîtra désormais avec les impôts locaux de 2017 en remplacement de la redevance communale.

#### Elections présidentielles :

Composition du bureau de vote pour le scrutin du 23 avril et du 7 mai : 5 plages horaires ont été définies de 8 heures à 19 heures. 3 élus seront présents simultanément à tour de rôle.

#### Ordre du jour :

#### Vote du Compte Administratif du budget d'assainissement collectif 2016 :

	Exploitation	Investissement
Dépenses	6 818,42	103 127,35
Recettes	42 148,66	95 543,44
Report 2015	-14 725,40	+ 4 452,68
Résultat cumulé	39 782,92	-22 309,31

#### Vote du budget primitif d'assainissement collectif 2017 :

	Exploitation	Investissement
Dépenses	76 416,71	85 050,21
Recettes	58 943,10	107 359,52
Report 2015	17 473,61	-22 309,31

#### Vote des taux d'impôts locaux pour 2017 :

Produit 2016 et produit attendu 2017 à taux constant :

Impôts	TH	TFB	TFNB	CFE	TOTAL
Taux	16,88%	18,73%	84,53%	22,34%	
Produit 2016	78 258 €	65 407 €	12 805 €	104 193 €	<b>260 663 €</b>
Produit 2017	79 505 €	76 737 €	12 849 €	104 193 €	<b>273 284 €</b>
Différence	1 347 €	11 330 €	44 €	0	<b>12 621 €</b>

Les bases augmentant chaque année, le produit attendu à taux constant est légèrement supérieur sauf pour la Contribution Foncière des Entreprises, bloquée à la somme perçue en 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de maintenir les taux de 2016 pour 2017.

#### Vote du budget primitif principal 2017 :

Prise en compte des Restes à Réaliser d'investissement :

Dépenses 312 886,00 € / Recettes 412 724,50 € /

Solde 99 838,50 €

Besoin de financement de l'investissement :

4 342,44 €

Résultats de fonctionnement à affecter :

pour 2016 : 40 843,40 € / pour 2017 : 57 074,16 €

soit un total de 97 917,56 €

Projets d'investissement : voirie, travaux d'accessibilité, peinture routière + Restes à Réaliser (salle des fêtes, études d'aménagement du bourg)

### **Réalisation d'un emprunt pour les travaux de voirie et le projet salle des fêtes :**

Réponse de la caisse d'Epargne pour un prêt couvrant les besoins, soit 60 000 € pour la voirie et 116 000 € pour la salle des fêtes (montant inscrit aux RAR) et permettant d'alimenter la trésorerie. Plusieurs options sont proposées : réaliser 2 emprunts séparés ou un seul sur des durées allant de 10 à 20 ans. Après étude des montants des échéances, des frais financiers et de la capacité d'endettement de la commune, le conseil municipal décide de retenir la proposition pour un emprunt de 176 000 € sur une durée de 17 ans

### **Questions diverses :**

#### **- Bilan de la réunion avec les associations :**

Quelques suggestions pour la salle des fêtes : peut-être prévoir un bar fixe (au fond vers l'ouest ?) Le comité des fêtes ainsi que l'Amicale de Chasse seraient prêts à participer financièrement à l'acquisition d'une structure d'extension de la salle polyvalente.

**27 JUIN 2017**

### **Compte rendu de réunions extérieures :**

#### **Rendez-vous avec le Président et la Directrice de Dordogne Habitat :**

Evocation de l'état des locations sur le parc de Limeyrat (2 logements en attente de travaux depuis longtemps), des difficultés rencontrées par les locataires pour le chauffage :

Les logements du lotissement « Les Lilas » seraient voués à la destruction. Ceux du Lotissement « Les Iris » seront restaurés en 2018 (isolation extérieure et installation de pompes à chaleur).

Peut-être faudrait-il envisager la possibilité de les proposer à la vente ?

#### **Présentation de la charte « zéro pesticide » et d'exemples de solutions retenues :**

Pour répondre à cette exigence, il est nécessaire de bannir au maximum l'obligation de désherber

en adaptant les espaces publics. Pour s'équiper, les communes peuvent bénéficier d'une aide de l'Agence de l'Eau pouvant aller jusqu'à 70% sur l'acquisition de matériel adapté.

### **Conseil communautaire :**

- Transfert et entretien des zones d'activités qui sont désormais intercommunales.
- Transfert d'un prêt de la commune de Terrasson à la CDC pour une zone d'activité.
- Vote des subventions aux associations répondant aux critères communautaires (pour Limeyrat, le Printemps des Poètes)
- Ordures ménagères : ajustement des taux TEOM (taux pivot à atteindre en 4 ans : 12,74%) en 2017, pour Limeyrat il sera de 11,30 %.
- Urbanisme : régularisation ou instauration du droit de préemption urbain (qui permet aux communes d'être prioritaire pour l'acquisition d'un bien classé en zone U).
- Adhésion au SMD3 pour la collecte des déchets et la déchetterie de Thenon.
- Signature du marché de fauchage et débroussailage.

### **Assemblée générale ADMR :**

#### **Bilan 2016 :**

Bénéfice : 5 000 €

Déficit : 4 000 € (toutes les ADMR sont regroupées au sein de la Fédération départementale qui a dû combler son fort déficit par l'apport sur le résultat des associations excédentaires)

Résultat réel : + 17 000 € dont 10 000 € versés à la Fédération

### **Réunion du SIAEP Auvézère-Manoire :**

Coût de l'eau pour 120 m<sup>3</sup> : 329,94 € pour Agur contre 361,49 € pour Véolia

Nouveau siège du syndicat : Le Change pour une location de 400 €/mois pour le local

### **Ordre du jour :**

#### **Choix du programme de travaux de voirie**

**2017** : présentation des devis

#### **Réfection de la route de Cournazac :**

Renforcement en calcaire + revêtement bicouche : 36 500 € HT

#### **La Pinolie (secteur La Palue):**

Renforcement en calcaire + revêtement bicouche : 2 086 € HT

*Pour le bourg, le ressusage du goudron continuera à être traité par épandage de sable par fortes chaleurs et les arrachements du revêtement seront réparés ultérieurement*

# RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

## Présentation du bilan des offres retenues pour la salle des fêtes :

Après négociation avec les entreprises, le marché s'élève à 363 682,77 € H.T.

Réunion de chantier : 12 juillet à 9H

Les réunions de chantier auront lieu le jeudi matin

Prévoir le démontage de la scène, du placard, et transfert du matériel à la salle polyvalente

Début réel des travaux : septembre

## Remplacement de V. Puybaraud :

Angélique Guerriaud remplacera Virginie Puybaraud durant ses congés d'été à compter du 11 juillet 2017 jusqu'au 11 Août 2017, sur une durée hebdomadaire de 12 heures 30.

## Départ à la retraite de Monique Cools-Gaillard :

Vendredi 7 Juillet à 15H avec les enfants, les enseignantes, et les parents qui souhaiteraient venir, le personnel communal.

Organisation d'un goûter à l'école. Puis apéritif à la salle de réunion.

## Instauration du droit de préemption urbain :

La Communauté de communes, dont c'est la compétence, va instaurer un droit de préemption urbain ainsi qu'un droit de préemption pour le maintien du commerce de proximité.

Ce droit sera restitué à la commune. Il permet d'être prioritaire en cas de vente des biens concernés.

## Gestion de l'eau : conventions avec la société AGUR :

Après renouvellement du marché d'affermage du SIAEP, AGUR remplace la société VEOLIA. Désormais, les factures d'eau potables et d'assainissement collectif seront émises par ce nouveau prestataire.

## Demande de subvention :

Le responsable de l'école de musique de Thenon a renouvelé sa demande de subvention. Le Conseil municipal ne souhaite pas donner suite en l'absence de retour sur l'intérêt pour la population communale.

## Projet de récupération de l'ancienne station de pompage de la Pinolie et des terrains :

Le bâtiment et les parcelles qui l'entourent sont

toujours la propriété de l'ancien syndicat inter-communal Ajat/Limeyrat.

La commune se propose d'acquérir la station ainsi que les parcelles appartenant au syndicat (dans lesquelles se trouve la source)

Pour l'acquisition du bâtiment, des diagnostics préalables sont nécessaires.

Un rendez-vous sera pris avec le Président du SIAEP Auvézère-Manoire pour en discuter.

## Questions diverses :

### Vente de la propriété Roubertie par les Domaines :

Le service des Domaines prépare la vente de la propriété de Madame ROUBERTIE (au bourg) et demande si la commune souhaite émettre un droit de préemption et dans l'affirmative sur quelles parcelles.

Le conseil municipal propose de soumettre au droit de préemption les parcelles 791,797, 728 et 890 situées en face de l'école et près du lotissement des Roses.

## Autres :

- Signature de l'acte d'échanges de terrains prévu de longue date avec M. Lander et M. Jaubertie en bordure du chemin rural rejoignant la station d'épuration.

- Réunion de la CLECT prévue le 5/07 à 17 heures à Terrasson

- TAP à l'école : Modification des créneaux horaires : à la rentrée de septembre : 2 séquences/semaine avec intervenants extérieurs

- Repas cantine et garderie : mise en place à la rentrée de septembre de la facturation à terme échu avec proposition d'un prélèvement automatique.

## 10 AOÛT 2017

### Compte rendu de réunions extérieures :

-Ancienne station de pompage : rendez vous avec un responsable de AGUR missionné par le SIAEP. Après vérification, il apparaît que les équipements ont été déconnectés du réseau d'eau et que rien ne s'oppose à sa désaffectation.

## Ordre du jour :

### Chantier de la salle des fêtes :

la première réunion de chantier a eu lieu avec les entreprises. Elle a permis l'élaboration du calendrier d'intervention des entreprises. Les démolitions

tions ont commencé fin juillet, la reprise des travaux débutera la première semaine de septembre. Le mobilier a été transféré à la salle polyvalente.

### **Préparation de la fête :**

- Pour le feu d'artifice de nouvelles contraintes de sécurité sont demandés par la préfecture : la route devra être fermée à la circulation, un point de secours doit être identifié, la mise à disposition d'une réserve d'eau doit être prévue à proximité du feu ; l'accès à l'air de tir doit être interdite au public (clôture)
- le chapiteau loué à la communauté de communes sera installé avec l'aide de bénévoles le 31 Aout.
- location d'une nacelle pour la pose des décos

tions la dernière semaine d'aout.

### **Question diverses :**

#### **Aire de jeux :**

Les jeunes de la communes ont demandé s'il était possible de prolonger l'éclairage public à coté de la salle des fêtes plus tard dans la soirée. Le SDE a été contacté pour accéder à cette demande, le lampadaire sera allumé toute la nuit comme dans les carrefours du bourg.

#### **Retraite de Monique Cools Gaillard.**

Finalement Monique ne pourra partir que le 1er novembre, c'est avec plaisir que les enfants la retrouveront à la rentrée.

#### **Structure provisoire pour la salle polyvalente :**

Au vu des devis pour la mise en place d'un auvent devant la salle polyvalente, cet investissement ne sera pas réalisé. À sa place la commune

## **COMMISSION CULTURE ET SPECTACLES**



La période estivale a, une fois encore, été l'occasion de plusieurs animations dans notre village. Elles ont été variées, plaisantes et ont attiré de nombreux participants.

Cette année, les gérants de La Bodega ont organisé, pour le plus grand plaisir de tous, plusieurs soirées gastronomiques et musicales. Un plus pour l'animation du bourg que nous apprécions. Bravo à Rémy et Sébastien ainsi qu'à tous ceux qui les ont aidés dans cette entreprise.

Le clip vidéo sur notre village a réuni bon nombre de participants de tous âges. Tout un après-midi de tournage pour quelques minutes de restitution mais à la clé un petit film fort agréable que nous nous efforcerons de projeter à l'occasion d'un rassemblement de la population.

Les autres manifestations organisées par les Amis du RPI, le comité des fêtes, ou la municipalité ont connu le même succès qu'à l'accoutumée.

Les différentes expositions « Prévert » et « Alpujarra granadina» proposées à la bibliothèque sont très appréciées de tous les visiteurs.

Malheureusement, en raison des travaux à la salle des fêtes, l'amicale de chasse a du annuler la désormais traditionnelle soirée entrecôtes-frites du début aout.

Dernier rendez-vous de la série, la fête patronale nous attend début septembre. Organisée sur le thème de l'Andalousie, elle ne manquera pas de vous surprendre et nous vous y espérons nombreux à venir assister –mais aussi participer- aux animations proposées.

## REPAS DES AINES

Le samedi 26 mars 2017, les aînés de la commune se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le traditionnel repas qui est offert aux habitants âgés de 70 ans ou plus.

C'était encore M. Labussière de St Antoine d'Auberoche qui assurait l'animation avec son accordéon, accompagné par son collègue chanteur et batteur.

Le repas, toujours servi par l'équipe municipale, avait cette année été préparé par les restaurateurs de La Bodega : un menu et un service très appréciés par les convives. Enfin le plaisir retrouvé de pouvoir faire travailler le restaurant du village !

L'après-midi s'est déroulé dans une excellente ambiance de danses et de chants.

La décoration de la salle, réalisée par les élues, avait été complétée par les réalisations de Charles.





## A LA BIBLIOTHEQUE DE LIMEYRAT

### Avril 2017, le 10, voilà revenu notre café littéraire annuel...

Nous étions 12 à la Bodega de Limeyrat pour ce café littéraire autour des livres de la sélection du prix départemental d'Étranges Lectures... Avant les discussions, chacun des titres en lice était introduit par une courte lecture permettant d'en resituer les personnages et l'ambiance...



Café littéraire à la Bodega

Une belle occasion de confronter nos ressentis, parfois convergents, parfois divergents... L'occasion aussi de relativiser les éventuels rejets éprouvés par tel ou tel au cours de sa lecture personnelle et de mesurer que parfois, le livre qui restera en nous n'était pas celui qui nous avait le plus intéressé sur le moment...

Merci à Philippe Andrieux, co-organisateur de cette manifestation départementale au titre de la Ligue de l'Enseignement de la Dordogne pour sa participation à notre café littéraire. Merci aussi à la municipalité de Limeyrat qui a offert boissons et amuse-bouche.

### Mai/Juin, hommage à Jacques Prévert...

La bibliothèque Andrée Chedid de Limeyrat, village en poésie, ne pouvait pas ne pas célébrer à sa façon le quarantenaire de la disparition du poète. Poète ? Oui... mais pas seulement ! Une exposition présentait, outre sa biographie, les différentes facettes de ce grand homme : Prévert et les artistes peintres, sculpteurs et photographes; Prévert et le cinéma, sa première pas-



A l'expo Prévert

sion - que de répliques cultes connues de tous en oubliant parfois qu'elles étaient de lui ! - Prévert et ses collages surréalistes, Prévert et la poésie... Vendredi 2 juin, à 18h30, le groupe d'animation de la bibliothèque proposait en salle polyvalente un rendez-vous public autour de Jacques Prévert : un portrait de l'artiste.

Des chansons, avec des solo a cappella de Rosine fort remarqués, des poèmes, des anecdotes, des cadavres exquis... Une belle soirée... merci Monsieur Prévert !

L'été à la bibliothèque, ce sont de nouveaux horaires (le samedi de 10h à 12h seulement), c'est une exposition de photos en noir et blanc de «La Alpujarra granadina», architecture si particulière de ces villages blancs andalous et une sélection de documents sur le thème de l'Andalousie en lien avec la fête du village de début septembre.

Son vernissage a eu lieu le dimanche 9 juillet avec une trentaine de visiteurs. Merci à eux pour leur présence et pour leurs réactions enthousiastes !



Alpujarra granadina

L'été à la bibliothèque, c'est aussi un échange, entre lecteurs, de livres personnels qu'on a beaucoup aimés et qu'on a envie de partager. À découvrir jusqu'à la fin septembre avant restitution aux propriétaires.

**La bibliothèque ouvrira exceptionnellement ses portes le dimanche 3 septembre**, dans le cadre de la fête du village, dès 14h, pour vous permettre de découvrir l'exposition photos, de jouer au memo grand format sur le thème des villes andalouses, de feuilleter les ouvrages liés au thème présentés à cette occasion et de boire un thé à la «Teteria Al Andalus» située dans le jardin.

Agréables lectures et bonne fin d'été à tous !

**Josiane Ballesta**

## NOTRE VILLAGE A FAIT SON CINÉMA...

Ce devait être le samedi 3 juin mais la météo en a décidé autrement et ce fut le samedi 24 juin à 14h que nous nous sommes retrouvés sur la place du village en tenue... et armés .... de téléphones portables et de tubes à bulles de savon... pour une adaptation (!) de «Il était une fois dans l'ouest». Toutes les générations étaient représentées, filles garçons, femmes et hommes, un village, quoi ! Le vidéaste Antoine Hospitalier de l'association «Histoire 2 voir» nous a dirigés dans nos attitudes et nos déplacements pour mener à bien ce clip hommage à la poésie. Un moment fort sympathique et une belle expérience. C'était le dernier volet du projet culturel de territoire autour du cinéma.

Antoine travaille au montage et le 22 septembre, à Thenon, vous pourrez découvrir ce film qui met en scène quatre villages de notre secteur : Azerat, La Bachellerie, Limeyrat et Thenon.



## CONCERTS DE L'ETE

2 concerts ont eu lieu dans l'église cet été. Du jazz début juillet et clavecin et chants début aout. Les artistes et le public venu nombreux ont appréciés la résonnance de l'église. Un pot offert par la commune a clôturé chaque prestation.



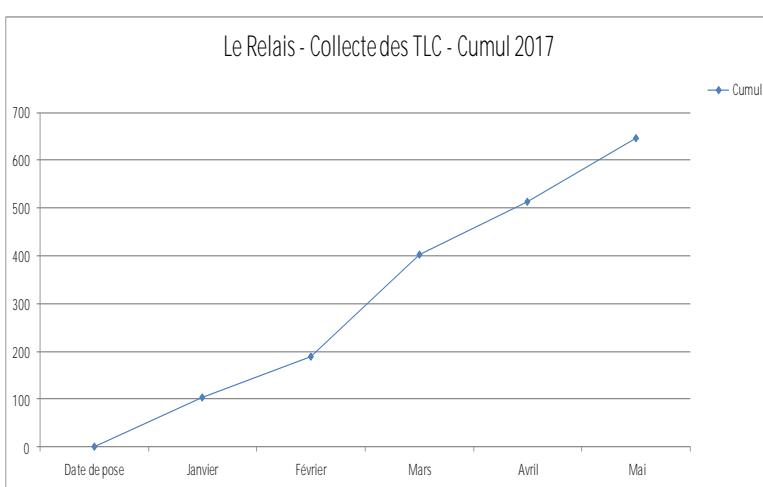
Concert de jazz



Clavecin et chant soprano

## DIVERS... DIVERS... DIVERS... DIVERS...

### Collecte des textiles, linge de maison et chaussures



L'association « Le Relais » qui collecte les TLC déposés dans le bac près de la salle des fêtes nous communique l'évolution des quantités collectées depuis le 9 novembre 2016, date de mise en service. Cela représente près d'une tonne de janvier à juin 2017. Un bon réflexe pour réduire les déchets, éviter le gaspillage, permettre le recyclage et aider à la création d'emplois.

Une recommandation cependant : ne pas forcer lorsque le bac est plein, cela risque de bloquer l'ouverture. Ne pas déposer de fournitures à l'extérieur du bac.

# DIVERS... DIVERS... DIVERS... DIVERS...

## Réunion publique sur l'écopont

Le 9 juin, comme cela avait été annoncé dans notre précédent bulletin, une réunion publique s'est tenue à la mairie pour présenter l'écopont construit dans le secteur des Grands Genévriers.

Madame Sarah Ribano, chef de projets ouvrages d'art du réseau ASF, a animé cette présentation.

Après la communication d'informations techniques sur l'ouvrage, la présentation des études préalables réalisées et les objectifs fixés, vint le moment des questions. Les échanges furent riches avec l'assistance composée d'une vingtaine de chasseurs, d'amoureux de la nature ou de simples curieux.

Claude Sautier a tenu à préciser que si la commune de Limeyrat n'était pas partie prenante dans ce projet elle se félicitait que l'organisation des travaux se soit faite en parfaite concertation entre les responsables et les élus pour l'organisation des circuits pour les poids lourds, la mise en place



d'une réglementation stricte sur le chemin rural d'accès au chantier...

Il a ajouté que ce projet avait aussi une retombée économique sur la commune avec la fréquentation du restaurant par les employés ainsi que la location de logements.

## Ancienne station de pompage

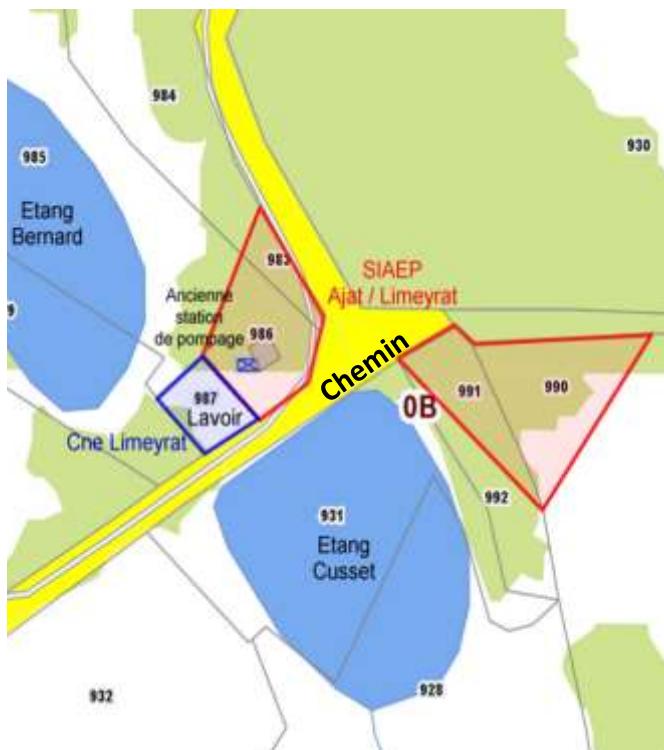
Depuis plus de 20 ans la source située près du lavoir des Faliberts n'est plus utilisée pour l'approvisionnement en eau potable de la commune.

C'était l'époque où Limeyrat était en syndicat avec la commune d'Ajat et où cette source venait en complément de celle située à la piscine d'Ajat pour approvisionner nos deux villages. Malheureusement la qualité de l'eau ne répondant plus aux exigences sanitaires, cet ensemble de pompage a du être abandonné.

Cependant la station de pompage étant fonctionnelle, le conseil de l'époque avait décidé de la conserver en l'état pour parer à toute éventualité. Lors de l'intégration au syndicat du Manoire, cette station a été définitivement désaffectée. Le conseil municipal avait alors entrepris les démarches pour acquérir au nom de la commune les parcelles concernées.

Enfin aujourd'hui le syndicat Auvezère Manoire a accédé à notre demande. Les installations dans le bâtiment ont été mises hors service. Le matériel n'est pas récupérable. Après vérification de la déconnexion définitive par rapport au réseau d'eau potable, l'ensemble sera cédé à la commune par le SIAEP.

Le conseil a décidé la destruction du bâtiment en conservant la citerne de réserve d'eau et son ré-

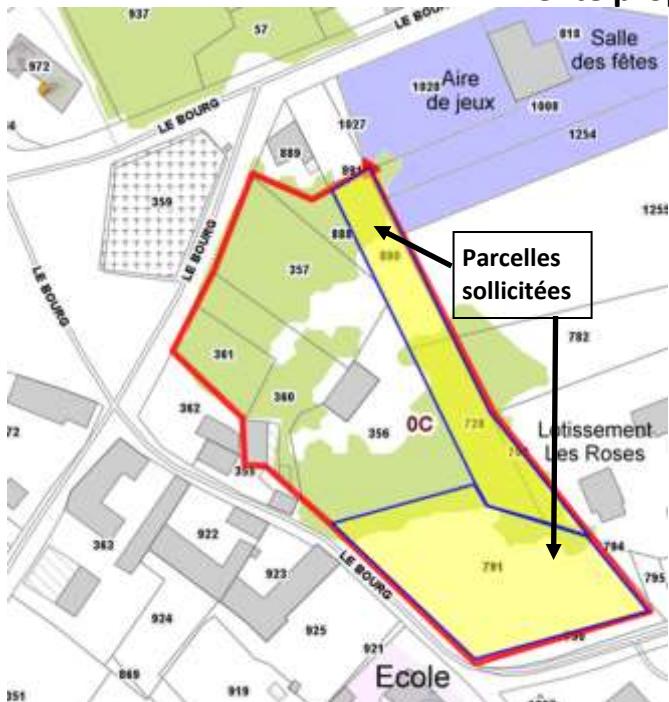


seau d'alimentation depuis la source souterraine de l'autre côté du chemin.

Cet espace pourrait constituer une jolie halte sur le bord du chemin de randonnée à côté du lavoir.

# DIVERS... DIVERS... DIVERS... DIVERS...

## Vente propriété Roubertie



Depuis le décès de Jeanine Roubertie la succession était en cours de règlement. Désormais ce sont les Domaines qui ont en charge la vente de la propriété.

Comme convenu à l'époque, la commune avait effectué un document d'arpentage en accord avec un de ses neveux. Il s'agissait de délimiter le terrain qui sert aujourd'hui de parking devant l'école. Depuis, aucune suite officielle n'a été donnée à cette démarche.

Désormais la commune se porte acquéreur de cette parcelle ainsi que de celles qui jouxtent le lotissement jusqu'à l'aire de jeux.

Nous sommes dans l'attente de la réponse des services des Domaines lorsque le dossier de succession sera complet.

## Ordures ménagères



La compétence est désormais du ressort de la communauté de communes. Comme nous l'avons déjà signalé, nous avons fait le choix de conserver une collecte au plus près de chaque habitation; nous sommes toujours en attente de la livraison des bacs individuels normalisés noirs et jaunes qui seront fournis gratuitement à chaque foyer. Une nouvelle déchèterie doit être construite sur la zone du Rousset, en attendant celle située sur la route de la gare de Thenon et à la disposition de tous les habitants de la communauté de communes.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi : 10h—12 H et 14H—17 H

Mardi et jeudi : 14 H—17H30

Mercredi et vendredi : 10H -12 H et 13H30 -17 H  
30

Samedi : 10 H—13 H

Le brûlage des déchets vert est réglementé de manière très stricte par un arrêté préfectoral disponible en mairie précisant les modalités et les démarches à effectuer.

Vous trouverez ci-contre un rappel des consignes de tri et des déchets à mettre dans le sac jaune.

## INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ET PRATIQUES

### -----Arrêté relatif au brûlage des déchets verts-----

Extrait de l'arrêté préfectoral N°24-2017-04-05-001 (intégralité disponible en mairie)

Le brûlage à l'air libre des déchets autres que des déchets verts est totalement interdit.

Le brûlage des déchets verts est toléré sous réserve du respect des modalités suivantes :

Il doit être déclaré en mairie par écrit au minimum 3 jours avant la date prévu sur formulaire disponible en mairie.

Seuls les propriétaires de terrain et leurs ayant droit sont autorisés à pratiquer des brûlage de déchets verts.

Les brûlages ne peuvent être pratiqués que pendant les périodes du 1er octobre au 29 février entre 10 h et 16 heures et si le vent est inférieur à 20 KM/H

Les brûlages ne peuvent être réalisés qu'après établissement d'une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule incendie.

Le personnel et les moyens nécessaires à enrayer tout incendie doivent être présents sur place pendant toute la durée du brûlage jusqu'à extinction complète.

Dérogation : Ces interdictions ne s'appliquent pas à la destruction de végétaux ou bois contaminés par des organismes nuisibles lorsque le brûlage est mis en œuvre dans le cadre de mesures édictées par l'autorité publique.

Mesures exceptionnelles : le préfet peut à tout moment en cas de pollution de l'air ambiant, de sécheresse prolongée ou de fort vent interdire l'usage du feu.

Les déchets verts sont constitués par les éléments végétaux issus de la tonte des pelouses, de la taille et de l'élagage des haies, arbustes et arbres, du débroussaillement.

Sont également concernés les résidus végétaux agricoles (paille, chaume ...) forestiers (résidus de coupe...) ou issus de travaux d'entretien des parcs jardin, haie et autres espaces ruraux.

### -----La rentrée scolaire-----

La rentrée scolaire aura lieu pour les enfants le lundi 4 septembre .

Les enseignantes restent à leur poste : Mme Gabrielle Arias , directrice et Mme Emilie Brunet à Fosse-magne et Mmes Magali Fleurat-Lessard directrice et Stéphanie Delpech à Limeyrat.

La cantine et la garderie sont du ressort de chaque commune.

Pour les enfants fréquentant l'école de Limeyrat, les ticket sont remplacés par une facture mensuelle. le règlement s'effectuera à l'ordre du trésor public et le prélèvement automatique sera fortement recommandé.

Le prix du repas reste à 2 € et celui de la garderie à 1€ la séance (matin ou soir)

Les tickets restant de l'année précédente sont encore valables.

Pour bénéficier de la garderie, les enfants doivent être inscrits au Centre Social Intercommunal de Thénon.

Cette année, les effectifs ont fortement baissé en raison du départ d'une dizaine d'enfants de Saint Antoine d'Auberoche vers l'école de leur commune nouvelle.

Cependant certaines familles ayant fait le choix de rester sur notre RPI, le transport scolaire continuera à s'arrêter à Saint Antoine.

À priori les heures de ramassage des enfants devraient rester les même, mais nous vous conseillons de consulter les panneaux d'affichage des 2 écoles pour connaître les informations de dernières minutes.

Bonne rentrée à toutes et à tous et n'oublier pas comme chaque année pour la fête patronale de Limeyrat la municipalité et le comité des fêtes offrent à chaque élève du RPI des bons pour des tours de manège et des animations gratuites dès le matin; les tickets sont à retirer au stand du comité des fêtes.

## AMICALE LAIQUE

Encore une très bonne année pour la gymnasique !!! Le groupe est en constante augmentation.

Pour clôturer la saison, nous avons organisé le 14 juin à 18h une randonnée marche nordique (ouverte à tous) qui fut un succès. Un animateur sportif de la Ligue de l'Enseignement encadrerait l'activité.



Echauffement et consignes avant le départ

Après un petit échauffement, c'est un groupe de 15 personnes qui a pris le chemin du dolmen.

Au retour, quelques étirements et l'on a partagé une collation avec notre guide qui a trouvé Limeyrat très très accueillant.



Bien appréciée, l'expérience sera sûrement renouvelée l'an prochain.

La gym recommencera exceptionnellement en octobre.

Venez nous rejoindre pour partager cette petite heure de sport et de détente.

Les cours recommenceront le  
**Mercredi 04 Octobre à 18h45 à la salle polyvalente**

Nouvelles inscriptions : *ne pas oublier un certificat médical*.

On se retrouve à la rentrée pour la saison 2017/2018.

## AMICALE DE CHASSE

La saison de chasse va bientôt reprendre.  
Les chasseurs ont fourbi leurs armes, les chiens piaffent d'impatience.



Au menu : gibier

Le repas du 1er mai a, une nouvelle fois, été un succès.

Par contre, la soirée entrecôtes-frites n'a pas pu être organisée en raison de l'indisponibilité de la salle des fêtes.

L'ouverture générale de la chasse aura lieu le 10 septembre.

Les cartes de l'amicale seront vendues, toujours au même tarif, au local de chasse **samedi 9 septembre de 10 heures à midi**.

Un lâcher de perdrix royales a été effectué dans la réserve pour tenter sa réimplantation.

Les autres lâchers seront au même nombre que l'an passé, tout comme les bracelets de chevreuils attribués par la fédération départementale (15).

Bonne saison de chasse à tous !

Le bureau

L  
A  
P  
A  
R  
O  
L  
E  
A  
U  
X

A  
S  
S  
O  
C  
I  
A  
T  
I  
O  
N  
S  
.L  
A

P  
A  
R  
O  
L  
E

A  
U  
X

A  
S  
S  
O  
C  
I  
A  
T  
I  
O  
N  
S

## FOOTBALL CLUB FC TLF

La saison a été particulièrement réussie pour le club cette année.

Les jeunes de l'école de foot ont réalisé de très bonnes prestations.

Chez les séniors, les 3 équipes ont terminé aux avant-postes de leurs groupes respectifs. Pour la saison à venir, l'équipe A accède en Régional 2, ce sera la 4ème équipe du département. L'équipe B jouera en Départemental 1 (meilleur niveau départemental) et l'équipe C, évoluera en Départemental 4 en retrouvant le football à 11.

Félicitations à tous les joueurs et à tous les membres du club qui se dévouent sans relâche. Le bureau a été renouvelé à l'occasion de l'assemblée générale. Il se compose comme suit :

- Président d'honneur, René Gaillard
- Co-présidents : Patrick Gaillard et Gwladys Chester
- Secrétaire : Bruno Pesquier, adjointe Elyse Saint André
- Trésorier : Guy Chiorozas, adjointe Monique Cools-Gaillard

Félicitations aussi aux animateurs, à tous les bénévoles, les parents qui encadrent les jeunes de



Classement en fin de saison 2016/2017		
Equipes	Niveau	Place
Equipe A	Régional 3	2°/12
Equipe B	Départemental 2	1°/12
Equipe C	Critérium à 7	1°/5
U15 (13-15 ans)	2 <sup>ème</sup> division	3°/7
U13 (11-13 ans)	2 <sup>ème</sup> division	1°/9
U11 (9-11 ans)		5°/7
U9 (7-9 ans)		pas de classement
U7 (- de 7 ans)		pas de classement

l'école de foot tous les mercredis et les accompagnent dans leurs déplacements.

Le 10 juin, une journée jeux de plein air a été organisée au stade de Thenon. L'occasion pour tous de pratiquer le football bien sûr mais aussi de découvrir de nombreux jeux sportifs ou d'adresse.



## COMITE DES FETES

Nos dernières animations...

### 25 juin: Rando mobylettes...

La journée avait commencé et bien commencé, avec le soleil. 90 mobylettes s'alignaient au départ pour une boucle inédite et proposant des routes particulièrement pittoresques...

Après Saint-Antoine, Saint-Pierre de Chignac et Eyliac, casse-croute à Blis-et-Born, puis poursuite de la promenade via Cubjac, Brouchaud, Saint-Orse et Ajat. Hélas la fête fut assombrie par quelques chutes souvent dues aux non respect des consignes de sécurité.



Pourtant le président, Hubert Puybaraud, avait lourdement insisté là-dessus avant le départ...



**Repas bien mérité**

Quelques 120 personnes continuèrent la journée en participant au repas proposé par le comité dans la salle des fêtes...

### **Mardi 18 juillet : balade de la Lune Rouge**

Encore beaucoup de monde, 98 participants, pour cette 4e édition de la lune rouge à Limeyrat par le conteur Daniel Chavaroche... Le comité avait choisi un nouveau parcours entre prés et forêt...



Cette année, point de vaches, ni de chevaux, mais des chevreuils dans le vallon... À nouveau parcours, nouveaux contes et racontades de la part d'un Daniel Chavaroche qui à l'évidence en a plein la besace...



**Sur le terrain de boules**

Et voilà que par la magie du verbe du conteur revivent des pans entiers de l'histoire locale avec la route des canons puis de notre enfance pour les plus âgés d'entre nous...

Allons... Comment se quitter après de pareils moments ? Le comité des fêtes offrait une salade de fruits rafraîchissante pendant que les éclairs commençaient à zébrer le ciel.

Prochain rendez-vous...

### **Samedi 2 et dimanche 3 septembre**

Encore un beau programme pour cette nouvelle édition. La fête du village sera cette fois-ci aux couleurs de l'Andalousie.

Au menu :

Samedi 2 : concours de pétanque, paella géante, cette année sous chapiteau (pensez à vous inscrire au 06 81 04 66 43) puis feu d'artifice

Dimanche 3 :

-Matin : vide-grenier, marché de producteurs, circuit vélo et sculpture sur cheveux par Christophe Pavia.

Restauration sur place avec les grillades du comité et les assiettes des producteurs.

-Après-midi : expo photos sur l'Andalousie à la bibliothèque et jeu de mémo sur le thème, salon de thé "Teteria Al Andalus" dans le jardinet devant la bibliothèque, de nouveau l'animation sculpture capillaire et, à 16h, spectacle de flamenco et initiation par la troupe Flama Flamenca...

Et bien sûr, les attractions foraines pendant les deux jours sans oublier les repas, boissons et animation de La Bodega.

Un week-end à réserver sur vos agendas...



**Vous pouvez retrouver le Comité des fêtes sur sa page Facebook régulièrement alimentée.**

# LIMÉYRAT EN FÊTE “ANDALOUSIE”

## ATTRACtIONS FOR RAINES

SAMEDI 2 SEPTEMBRE

- 14h00 : Concours de Pétanque  
 18h30 : Messe  
 20h30 : Repas Paëlla au feu de bois      15€  
 23h00 : Grand feu d'artifice

**LA BODEGA**  
fait venir un taureau mécanique et  
bien sûr vous permet de vous restaurer

Dans le jardin de la bibliothèque sera installée une "Teteria Al Andalus" et l'Expo photos sur l'Andalousie sera accessible

Charles Gil exposera sa maquette du village dans la salle de la Mairie

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE

- 8h00** : Vide grenier 06.81.04.66.43 Marché des producteurs du pays

**11h00** : Animation gratuite pour les enfants  
Parcours vélo et VTT

**11h00** : Pour les plus grands :

**MYSTERIEUSES COIFFURES**

RESTAURATION SUR PLACE

15h00 : MYSTERIEUSES COIFFURES

TUUV : L'AWA LAMINCA  
(dances Andalouses)

Organisation : Comité des Fêtes